



Conseil d'administration du 14 novembre 2019

Membres en exercice : 51
Membres présents ou supplés : 22
Membres ayant donné mandat : 5
Nombre de voix : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n°20190560

PROGRAMMATION DES ADHESIONS DES COMMUNES A LA CHARTE DU PNC

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 31 octobre 2019, s'est réuni le 14 novembre 2019 à 9h30, au siège de l'établissement à Florac Trois Rivières, sous la présidence de M. Henri COUDERC :

Présents avec voix délibérative : M. Patrick ALIMI représenté par M. Bruno GOURMAUD, M. Jean-Pierre ALLIER, M. Pascal BEAURY, Mme Jeannine BOURRELY, Mme Antonia CARILLO, M. Kisito CENDRIER, M. Arnaud COLLIN, M. Henri COUDERC, M. Patrick DELEUZE représenté par Mme Antonia CARILLO, Mme Chloé DEMEULENAERE représentée par Mme Réjane PINTARD, Mme Brigitte DONNADIEU, M. Sébastien FOREST représenté par Mme Émilie PERRIER, M. Xavier GANDON représenté par M. Xavier CANELLAS, M. Jean HANNART, M. Benoit HOUSSAY représenté par M. Jean-Charles SENEZ, M. Christian HUGUET représenté par M. Serge GRASSET, M. Alain JAFFARD, M. Denis PIT, M. Pierre PLAGNES, Mme Line ROUSTAN, M. Daniel SEVEN, M. Georges ZINSSTAG.

Ayant donné mandat : Mme Catherine CIBIEN à M. Henri COUDERC, Mme Marianne CARBONNIER-BUCKARD à M. Henri COUDERC, M. Lucien AFFORTIT à M. Jean-Pierre ALLIER, Mme Florence PRATLONG à M. Henri COUDERC, M. André THEROND à Mme Line ROUSTAN.

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.331-3 et R.331-23,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n°2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes,

Considérant les deux campagnes d'adhésion précédentes de 2014 et 2017,

Sur proposition de la directrice de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le lancement d'une dernière campagne d'adhésion à la charte du PNC de septembre à novembre 2020.

La directrice,


Anne LEGILE

Le président du conseil d'administration,


Henri COUDERC